	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	CIMIEZ		Page 1 sur 1
	NOTE D'INFORMATION	Création	MàJ	Vérification
		05/01/2017	05/01/2017	13/01/2017
		Approbation	Diffusion	Application
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : M. François GAYTTE Poste 34660	13/01/2017	16/01/2017	Jusqu'au 31 mars 14/03/2017

ECOLE REGIONALE D'INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE
Scolarité : octobre 2017 / juin 2019

NOMBRE DE PRISES EN CHARGE : 3

Le concours d'admission à l'Ecole régionale d'infirmiers de bloc opératoire de Marseille se déroulera le 14 mars 2017.

Peuvent s'inscrire à ce concours et prétendre à la prise en charge de cette scolarité, les sages-femmes et les infirmiers DE titulaires, stagiaires ou en CDI, ayant au moins 2 années d'exercice professionnel au 1^{er} janvier de l'année du concours.

Les contractuels doivent être en CDI au 1^{er} juillet de l'année du concours. La prise en charge des études promotionnelles est conditionnée à une intégration à l'issue de la scolarité dans le statut de la fonction publique hospitalière avec mise en stage.

Les agents intéressés et remplissant les conditions requises sont invités :

1° - à faire acte de candidature au concours auprès de :

L'ECOLE REGIONALE D'INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE DE MARSEILLE
416, Chemin de la Madrague - MARSEILLE
(Tel : 04.91.96.67.43 / site internet : <http://fr.ap-hm.fr/site/eibo>)

AVANT LE 20 FEVRIER 2017

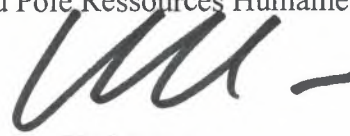
2° - à solliciter le bénéfice des Etudes Promotionnelles en demandant un imprimé d'inscription auprès de la :

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
ESPACE CONCOURS-ECOLES
HOPITAL DE CIMIEZ
Poste : 34654

AVANT LE 14 MARS 2017

Le financement via les études promotionnelles pourra être accordé en contrepartie d'un contrat « d'engagement de servir » auprès d'un établissement public de santé équivalent à 5 ans.

Le Directeur du Pôle Ressources Humaines


Karine HAMELA